|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | REPUBLIQUE GABONAISEMinistère des Eaux et ForêtsSecrétariat Général |  | CONSERVATION JUSTICE  (+241) 074 23 38 65 luc@conservation-justice.orgwww.conservation-justice.org |  | MUYISSI ENVIRONNEMENT(+241) 077873785 ladislasdemaison@gmail.com ongmuyissi.org |

**Projet RALFF**

Renforcement d’Appui à la Loi sur la Faune et la Flore

***« Lutte contre l’exploitation forestière illégale »***

SOMMAIRE

*Points principaux* 2

*Investigations* 2

*Opération* 2

*Département juridique* 2-3

*Mission*  3-4

*Communication* 4

*Relations extérieures* 5

*Conclusion* 5

**Rapport Mensuel Janvier 2021**

Conservation Justice

**Rapport Mensuel septembre 2019**

Conservation Justice



Union européenne

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l’Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de Conservation Justice et ne reflète pas nécessairement les opinions de l’Union européenne.

# 1. Points principaux

Pour ce mois de janvier2021, outre les enquêtes forestières, du suivi des cahiers de charges contractuelles, d’information et de sensibilisation des communautés , il y a également eu le suivi sur les procédures pendantes au tribunal de céans de Makokou depuis 2017, KHLL et SUNRY GABON.

* **Du 11 au 20 janvier 2021**, dans la province de la Ngounié et de la Nyanga, s’est déroulée une mission d’information et de sensibilisation ;
* **Du 26 au 30 Janvier 2021**, dans la province de l’Ogooué-Ivindo (Makokou)  s’est également déroulée une mission de suivi du contentieux : Conservation Justice contre KHLL et SUNRY GABON.

# 2. Investigations

*Indicateurs :*

|  |  |
| --- | --- |
| *Nombre d’investigations menées* | *00* |
| *Investigation ayant menées à une opération* | *00* |
| *Nombre de trafiquants identifiés* | *00* |

# 3. Opérations

*Indicateurs :*

|  |  |
| --- | --- |
| *Nombre d’opérations menées ce mois* | *00* |
| *Nombre de personnes arrêtées*  | *00* |

Il n’y a pas eu d’interpellation liée d’exploitants forestiers ni d’un professionnel du secteur forêt/bois impliquées dans l’exploitation forestière illégale.

# 4. Département juridique

**4.1. Suivi des affaires**

Indicateurs :

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre d’affaires suivies  | 00 |
| Nombre de condamnations | 00 |
| Affaires enregistrées | 00 |
| Nombre de prévenus | 00 |

Le département juridique RALFF (ALEFI) n’a déféré aucune procédure en ce mois de janvier 2021. Toutefois, A titre de rappel, entre Avril et Mai 2017, au cours de plusieurs missions au sein des sociétés KHLL FORESTRY SA et SUNRY GABON, plusieurs infractions avaient été constatées par les agents de l’administration des Eaux et Forêts**.** Á cet effet, conformément à la législation en vigueur, l’ONG Conservation s’était constituée partie civile. Toutefois, au-delà de plusieurs relances, aucun acte n’a été jusqu’à ce jour posé de la part du 1er cabinet d’instruction. Ainsi le mercredi 27 janvier 2021, deux membres de Conservation Justice ont été reçus par le juge du 1er cabinet d’instruction. Outre les aspects de collaborations évoqués, l’essentiel de l’entretien s’est articulé sur la relance Affaire MP& Conservation Justice contre KHLL FORESTRY SA et SUNRYGABON. Rassurés par la détermination du juge au sortir de cet entretien fructueux, une copie du dossier va être portée à son attention, par les deux membres missionnaires et un contact est maintenu avec le juge en charge du dossier.

**4.2. Visites de prison**

Indicateurs :

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre de visites effectuées  | 0 |
| Nombre de détenus rencontrés | 0 |

N’ayant aucun suspect ou condamné en détention pour exploitation forestière illégale, aucune visite de prison n’a donc eu lieu.

**4.3 Formations**

Il n’y a pas eu de formation liée au projet RALFF (ALEFI) au cours de ce mois de janvier 2021, quoi qu’au cours, de l’atelier de Formation de renforcement de capacités des Officiers et Agents de Police Judicaire de la province du Woleu-Ntem sur la règlementation en matière faunique ayant eu lieu à Oyem, le 14 au 15 janvier 2021, quelques aspects liés aux obligations des concessions forestières dans la gestion de la faune sauvage ont été abordés.

# 5. Missions

L’équipe sud a effectué une séance de travail avec les communautés de Mamiengué sur le conflit avec DWG (explication de l’analyse juridique), et de suivi des cahiers des charges contractuelles.

1. **Mission RALFF sud (du 11 au 20 janvier 2021)**

**Ngounié (Fougamou)**

Dans le département de Tsamba Magotsi, la mission avait pour but d’appuyer les communautés de **Mamiengué** et de **Kouagna** sur les conflits qui les opposent aux fermiers de leurs forêts communautaires respectives. Aussi, la mission avait pour but de faire le suivi du processus de signature et de mise en œuvre des cahiers de charges contractuelles.

.

**Département de Tsamba Magostsi (Fougamou)**

Deux (2) villages ont été visités : **Mamiengué** et **Kouagna** S’agissant de Mamiengué**,** le village est en conflit avec le fermier DWG. La séance de travail a consisté à donner des explications sur l’analyse juridique et la proposition de réponse de la mise en demeure à DWG.À Kouagna, il s’agissait d’une séance de travail avec la communauté sur le différend qui les lie au fermier SBN. En effet, la communauté a décidé de ne plus renouveler le contrat du fermier suite à de nombreuses irrégularités.

**Département de la Basse Banio (Nyanga)**

Dans le département de la Basse-Banio 03 villages ont été visités (**Vemo**, **Malounga**, **Loubomo**). Il était question de vérifier si la cartographie participative a été faite pour l'identification des villages impactés par les activités des sociétés CWG, EBDG et appuyer les communautés à la signature du CCC avec la société CWG.

**Département de Mougoutsi (Nyanga)**

1 village a été visité (Mandilou). Il s’agissait là aussi de voir si le village est bel et bien impacté par l’opérateur EBDG.

**Département de la Mougalaba (Nyanga)**

District de Moukalaba 02 villages (**Mouedji**, **dikoutou**). L'objectif était d'appuyer les communautés à la signature du CCC avec la société Raw Timber.

**Au cours de ce mois de janvier dans la province de la Ngounié et de la Nyanga, au total, (8) localités ont été visitées par l’équipe sud.**

# 6. Cahiers des Charges Contractuels

A ce jour, 142 Cahiers des Charges Contractuels (CCC) sont suivi par le projet. Le tableau suivant détaille le nombre de CCC signés et mis en œuvre par province.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Province** | **CCC signés** | **CCC mis en œuvre** | **CCC non mis en œuvre** |
| **Ngounié** | 67 | 42 | 25 |
| **Nyanga** | 3 | 0 | 3 |
| **Ogooué Ivindo** | 36 | 13 | 23 |
| **Woleu Ntem** | 36 | 5 | 31 |
| **Total**  | **142** | **60** | **82** |

# 7. Communication

Indicateurs :

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre de pièces publiées | 00 |
| Télévision | 00 |
| Internet | 00 |
| Presse écrite | 00 |
| Radio | 00 |

Au cours du mois de janvier 2021, le projet ALEFI n’a produit aucune pièce médiatique.

Les anciens articles sont disponibles sur plusieurs médias et notamment sur le [site Internet](http://www.conservation-justice.org/fr/), la [page Facebook](https://www.facebook.com/Conservation-Justice-163892326976793/) et la [chaine YouTube](https://www.youtube.com/user/ConservationJustice) du projet.

# Relations extérieures

**Indicateurs:**

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre de rencontres | 63 |
| Suivi de l’accord de collaboration  | 58 |
| Collaboration sur affaires | 05 |

Le projet AALF a tenu plusieurs rencontres avec les autorités administratives et judiciaires dans les provinces de l’Estuaire, du Woleu-Ntem, de l’Ogooué-Ivindo, de l’Ogooué-Lolo, le Haut-Ogooué, la Nyanga et de la Ngounié.

La mission sociale a permis de rencontrer et discuter avec les Directeur provinciaux des Eaux et Forêts, les chefs de cantonnements, les préfets et les auxiliaires de commandements ainsi que les chefs de regroupements des villages, notamment dans les provinces de la Ngounié et de la Nyanga. Il a donc été abordé aussi bien les règles d’exploitation forestière mais surtout le problème de la signature des cahiers de charges contractuelles exigés par la loi.

Dans le cadre de leurs missions et programme d’activités, les juristes et le Coordonnateur des Activités ont rencontré, entre autres, Monsieur le Gouverneur de la province du Woleu-Ntem, le Directeur Général de la Faune et des Aires protégées, le Directeur de lutte anti-braconnage, les Directeurs provinciaux des Eaux et Forêts, les Douanes du Woleu-Ntem, ANPN et SETRAG.

Il y a eu des rencontres avec les magistrats de parquet et ceux du siège dans différentes provinces pour les projets d’opération portant sur la faune mais aussi le suivi des affaires en cours outre la formation à Oyem.

Au total, soixante-trois (63) rencontres avec différentes autorités administratives et judiciaires ont eu lieu.

# 8. Conclusion

Pour les missions de sensibilisation et d’investigations, 8 villages ont été visités par l’équipe Sud pour le mois de janvier 2021 : Mamiengué, Kouagna, Vémo, Malounga, Loubomo, Mandilou, Mouedji et Diketou.

De manière générale, dans la province de la Ngounié, les communautés villageoises s’opposent à la gestion des forêts communautaires par les fermiers. Des poursuites judiciaires sont envisagées à Mamiengué et à Kouagna. Un suivi juridique est apporté à ces communautés pour assurer leurs défenses. Il convient de noter que ces communautés ont demandé l’appui des ONG (CJ et Muyissi) pour faire face à la pression exercée par les fermiers véreux qui ont signé des conventions avec les associations.

Dans la Nyanga, plusieurs projets de forêts communautaires seraient bloqués pour cause de moyens financiers. Toutefois, l’administration des Eaux et Forêts de la Nyanga, devrait faire appliquer l’article 159 du code forestier qui prévoit que « les travaux de délimitation, de classement et d’aménagement des forêts communautaires sont réalisés gratuitement par l’administration des Eaux et Forêts » pour permettre aux communautés qui ont fait la demande de bénéficier de ce droit.